

Droit à l'alimentation et biodiversité en danger ! Libérez nos semences !

Depuis des milliers des années, les générations d'agriculteurs dont nous sommes les héritiers ont conservé, sélectionné, semé, échangé, vendu et protégé leurs semences mais...

Saviez-vous que depuis quelques années ces droits sont menacés et/ou violés par la privatisation et la marchandisation des semences ?

Saviez-vous que la biodiversité et l'avenir de l'humanité sont chaque jour un peu plus sous l'emprise d'une poignée de multinationales de l'industrie des semences ?

Saviez-vous que ces dernières pourraient avoir suffisamment de pouvoir pour influencer la législation sur la commercialisation des semences et créer de tels obstacles qu'il deviendrait impossible de commercialiser les semences paysannes, les variétés localement adaptées et non traitées aux pesticides ?

Intox ? NON !

***C'est la réalité et une menace inquiétante
pour les droits humains des agriculteurs et des citoyens de notre planète.***

Bruxelles, 17 avril 2011 - À l'occasion de la Journée internationale des luttes paysannes, FIAN se joint aux millions de voix d'agricultrices et d'agriculteurs qui exigent que l'Union européenne prenne en compte la réalisation de leur droit à une alimentation adéquate dans les politiques semencières.

En effet, dans le cadre de son programme « Mieux légiférer », la Commission européenne a entamé en 2007 un processus de révision de la réglementation concernant la commercialisation des semences. Il est à craindre que cette révision réponde avant tout aux demandes de l'industrie semencière et ait un impact catastrophique sur la biodiversité. Elle risque de rendre très difficile l'accès aux milliers de variétés traditionnelles sélectionnées par les paysans au cours des millénaires passés.

Au centre des débats et des préoccupations de la société civile aujourd'hui en Europe, la menace pesant sur la survie des semences paysannes dépasse largement les frontières européennes. Ce sont les agricultrices et agriculteurs du monde entier qui y sont confrontés.

Comme le rappelait encore la Via Campesina dans sa Déclaration de Bali sur les semences en mars 2011 « *Nous ne pouvons pas conserver la biodiversité et nourrir le monde pendant que nos droits de conserver, de semer, d'échanger, de vendre et de protéger nos semences sont criminalisés par des lois qui légalisent la privatisation et la marchandisation des semences* ».

Les semences sont le point de départ de toute la chaîne alimentaire. Depuis des milliers d'années les agriculteurs et les peuples indigènes ont cultivé et développé leurs propres variétés de semences et de plantes pour nourrir l'humanité. Jusqu'à la fin du XX^e siècle, plus des 2/3 des agriculteurs de par le monde dépendent d'un accès libre aux semences pour leur subsistance. Pendant la dernière décennie, la majorité des Etats ont adopté des régimes restrictifs relatifs à la commercialisation des semences qui ne respectent pas les droits des agriculteurs et des peuples indigènes.

La privatisation des semences a connu un essor vertigineux à l'échelle planétaire : aujourd'hui une dizaine de multinationales de l'industrie des semences et de l'agrochimie détiennent plus de 60% du marché des semences commerciales. Le contrôle du vivant par les entreprises de la filière industrielle a des impacts dramatiques sur l'accès des paysans aux ressources productives : dépendance cyclique des paysans vis-à-vis des semences commerciales, obligation d'achat d'intrants toujours plus coûteux, risque d'endettement, etc.

FIAN appelle donc la communauté internationale et plus particulièrement l'Union européenne à respecter leurs engagements en matière de droits humains et à donner effet au droit à l'alimentation en facilitant et en renforçant l'accès des gens aux ressources productives (terre, eau, semences, etc.) L'alimentation de la planète et la biodiversité ne peuvent pas être subordonnées à des intérêts privés ni au marché.